CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

ETHI • NUMÉRO 117 • 1re SESSION • 42e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 27 septembre 2018

Président

M. Bob Zimmer

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

Le jeudi 27 septembre 2018

● (1100)

[*Traduction*]

Le président (M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC)): La séance est ouverte.

C'est la 118e du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique. Elle est consacrée à l'étude sur l'atteinte à la sécurité des renseignements personnels associée à Cambridge Analytica et Facebook.

Nous accueillons de nouveau Zackary Massingham, directeur général d'AggregateIQ.

Je cède un moment la parole à notre greffier pour faire répéter l'affirmation solennelle par le témoin.

Le greffier du comité (M. Michael MacPherson): Bonjour, monsieur Massingham.

Je lis la déclaration solennelle, si vous pouvez répéter après moi:

Je — dites votre nom — affirme solennellement qu'il est contraire à mes croyances religieuses de prêter serment; en outre, j'affirme solennellement que je dirai, dans mon témoignage, la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.

M. Zackary Massingham (directeur général, AggregateIQ): Je, Zack Massingham, affirme solennellement qu'il est contraire à mes croyances religieuses de prêter serment; en outre, j'affirme solennellement que je dirai, dans mon témoignage, la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.

Le greffier: Merci.

Le président: Merci, monsieur Massingham.

Avez-vous une déclaration préliminaire à faire? Vous disposez de 10 minutes.

M. Zackary Massingham: Non. Je vous remercie seulement de votre réinvitation.

Le président: Le premier à vous questionner est M. Saini, qui dispose de sept minutes.

M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur Massingham, bonjour. Merci beaucoup d'être ici.

Je reviens à une question que j'avais posée à M. Silvester, quand il a comparu devant notre comité avant la pause estivale. Je l'ai questionné sur les données sur l'interrogation du programme Ripon, qui contient une valeur facultative concernant une cible de désengagement. Chris Vickery avait découvert des preuves de l'existence d'une telle valeur facultative dans ces données.

Comprenez-vous à quoi cette valeur pouvait servir?

M. Zackary Massingham: Je ne suis pas bien au fait des données en question.

M. Raj Saini: Vous n'êtes pas bien au fait...?

M. Zackary Massingham: Exactement.

M. Raj Saini: D'accord. Vous n'avez pas participé à la confection de ce programme ni à rien de ce genre.

M. Zackary Massingham: Non. Je ne développe pas de logiciels.

M. Raj Saini: D'accord, mais vous auriez compris, n'est-ce pas, son mode de fonctionnement? En votre qualité de copropriétaire de la société, vous auriez compris le produit que vous vendiez. Vous ne l'avez peut-être pas fabriqué, mais vous en auriez compris la valeur, n'est-ce pas?

M. Zackary Massingham: Je crois que vous faites allusion à l'une des cotes de SCL. Je ne connais pas toutes ses cotes ni aucune des différentes choses qui se trouvaient là. Je pense que Jeff pourrait mieux vous renseigner que moi.

M. Raj Saini: Quand le produit a été prêt, vous ne l'avez jamais testé. Vous n'en compreniez pas le fonctionnement.

Comme vous alliez le vendre... Non mais, la première leçon, dans l'étude des affaires, porte sur bien comprendre le produit pour bien le vendre. Je ne comprends pas que vous ne le sachiez pas, particulièrement si une valeur est insérée exprès dans le programme.

M. Zackary Massingham: SCL nous employait pour le développement à contrat. L'entreprise définissait les cotes ou les renseignements qu'elle voulait présenter, et notre équipe les constituait pour elle.

M. Raj Saini: D'accord. Donc vous ne comprenez pas ses motifs ou vous n'avez pas trouvé étrange l'existence d'une valeur pour le désengagement.

M. Zackary Massingham: J'en ignorais même l'existence.

M. Raj Saini: D'accord.

Pouvez-vous décrire en détail votre travail pour le parti politique ukrainien Osnova?

M. Zackary Massingham: Non, je ne peux pas.

Je crois qu'il possède une appli. C'est à peu près tout.

M. Raj Saini: Alors votre compagnie, d'après ce qu'on a répété...

Vous êtes deux dirigeants, M. Silvester et vous, et vous faites du travail dans un autre pays sans connaître sa nature.

M. Zackary Massingham: Ce n'est pas nous. Nous fournissons simplement un outil logiciel.

M. Raj Saini: À qui?

M. Zackary Massingham: À WPA.

M. Raj Saini: À une...

● (1105)

M. Zackary Massingham: Une entreprise américaine.

M. Raj Saini: D'accord. WPA a sous-traité avec vous ce travail en Ukraine.

M. Zackary Massingham: Non. Nous donnons seulement l'outil à WPA.

M. Raj Saini: Vous n'avez aucun lien avec l'Ukraine et vous ne faites aucun travail pour l'Ukraine. Vous travaillez simplement pour WPA.

M. Zackary Massingham: C'est exact.

M. Raj Saini: D'accord.

Vous savez que le directeur général de WPA, Chris Wilson, a été le sondeur de Ted Cruz. Ce dirigeant de WPA est récemment apparu sur de la propagande de l'État russe, où il parlait de son travail de campagne.

Est-ce que ça ne vous inquiétait pas que votre travail soit utilisé dans un autre pays? Ou est-ce que vous ne le saviez pas?

M. Zackary Massingham: Je n'étais au courant d'aucune apparition.

M. Raj Saini: Par contrat avec WPA, vous deviez fournir un produit et vous n'avez eu aucune envie de demander à quoi il était destiné ni comment il serait employé? Pour vous, s'agissait-il simplement de faire le travail, sans égard aux répercussions?

M. Zackary Massingham: Je suis désolé. Nous l'avons fourni. C'est simplement un outil. On peut en obtenir la licence d'exploitation en...

M. Raj Saini: Non. Je ne m'oppose pas à ce que vous avez fourni. Soyons pratiques, restons simples. Nous sommes deux hommes d'affaires. Ne compliquons rien.

Vous êtes sous contrat pour fabriquer un produit destiné à WPA. WPA s'en sert en Ukraine ou à une entreprise en Ukraine. Vous n'avez jamais su que c'était son lieu de destination, où il servirait, ni à quoi il servait, ni à quelles fins? Vous n'en aviez aucune idée?

Je comprends que c'est un outil. C'est un outil — un marteau, un tournevis. Nous comprenons tous, mais vous ne saviez pas où il servirait?

M. Zackary Massingham: Nous savions à quel endroit il servirait.

M. Raj Saini: Vous le saviez?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Raj Saini: Ça ne vous a pas dérangés que cette compagnie soit au service d'un parti politique en Ukraine? Ça ne vous est aucunement venu à l'idée?

M. Zackary Massingham: Non. En soi, l'outil était tout à fait général. C'était un outil de pointage électoral. Rien de spécial. Voilà pourquoi ça ne m'a pas dérangé.

M. Raj Saini: D'accord. Passons à une question différente.

Récemment, on a appris que vous aviez créé un script qui produisait de faux registres de travaux. Pouvez-vous me dire pourquoi vous l'avez créé, pour quel client, si vous l'avez employé au Canada ou si vous l'avez employé vous-même?

M. Zackary Massingham: Désolé. Je ne suis pas développeur. Je l'ignore donc et je ne pourrai pas vous répondre.

M. Raj Saini: D'accord. Vous ne connaissez pas la réponse. Accordez-moi une autre question.

Qui est Philippe Traverse? Savez-vous qui c'est?

M. Zackary Massingham: C'est un employé.

M. Raj Saini: Que voulait-il dire, d'après vous, quand, le 24 juin 2016, il a remercié l'UKIP de son don d'argent?

M. Zackary Massingham: Je suis désolé, mais je l'ignore. C'était bien avant son arrivée chez nous.

M. Raj Saini: Oui, mais le 24 juin 2016, il a remercié l'UKIP — le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni — pour l'argent gratuit. Savez-vous ce qu'il voulait dire? Y avait-il un lien avec le Brexit? À quel argent aurait-il pu faire allusion?

M. Zackary Massingham: Franchement, je l'ignore.

M. Raj Saini: Mais c'était votre employé?

M. Zackary Massingham: Pas encore. Il n'avait pas commencé chez nous.

M. Raj Saini: Quand a-t-il commencé?

M. Zackary Massingham: Je pense que c'est presque un an et demi après.

M. Raj Saini: D'accord. Merci.

Le président: Monsieur Kent. Vous disposez de sept minutes.

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci d'être ici, monsieur Massingham.

Pour abréger, souhaiteriez-vous corriger aujourd'hui des remarques que vous avez prononcées devant notre comité, plus tôt, cette année?

M. Zackary Massingham: Non. Je ne crois pas.

L'hon. Peter Kent: Ça concernerait la relation entre AggregateIQ et SCL.

M. Zackary Massingham: Non. Je suis tout à fait à l'aise avec ce que j'ai dit.

L'hon. Peter Kent: D'après le témoignage de M. Wylie, AggregateIQ était une coquille vide qui traitait les données acquises par d'autres moyens...?

M. Zackary Massingham: Nous ne traitons pas de données. Rien comme ça. Nous construisons des modèles.

L'hon. Peter Kent: Les événements se sont considérablement précipités depuis votre témoignage devant nous.

En juillet, le commissariat à l'information du Royaume-Uni a publié un avis pour ordonner à la compagnie de cesser de traiter des données appartenant à des citoyens britanniques. En même temps, mais c'est passé inaperçu jusqu'à il y a quelques semaines, il portait des accusations contre AggregateIQ et publiait le premier avis d'infraction sous le régime du Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne. Il l'y accusait d'enfreindre les articles 5, 6 et 14 de ce règlement en traitant illégalement des données personnelles à l'insu des personnes concernées et dans un but auquel elles ne se seraient pas attendues.

À ce que je sache, AggregateIQ en appelle contre le deuxième avis. Que pouvez-vous nous en dire?

● (1110)

M. Zackary Massingham: Nous avons appelé. Nous avons entamé un fructueux dialogue avec le commissariat. Il a reconnu que l'avis ratissait trop large, ce dont a convenu la commissaire, après plus ample réflexion. En conséquence, elle a invité le tribunal à remplacer l'avis par l'annexe 1, qui prescrit essentiellement, à la fin des enquêtes du commissariat à l'information et du commissariat à la vie privée, que nous supprimions simplement le millier d'adresses de courrier électronique que nous possédions.

L'hon. Peter Kent: Pendant votre témoignage avec M. Silvester, on vous a demandé si vous aviez consulté un avocat, de crainte d'avoir enfreint les nouvelles règles générales sur la protection des données ou les règles homologues antérieurement en vigueur dans le Royaume-Uni.

Vous l'aviez nié. Maintenez-vous toujours cette position?

M. Zackary Massingham: Je suis désolé, je ne me le rappelle pas.

L'hon. Peter Kent: Eh bien, c'est dans le compte rendu du témoignage. Je pense que le commissariat à l'information du Royaume-Uni craint que, au mépris des règlements et parce que vous possédiez toujours les données après l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, vous n'ayez enfreint l'article selon lequel la collecte de données sur des habitants de l'Europe ou de la Grande-Bretagne, sans leur consentement, en vue de les traiter, manipuler ou manier éventuellement — en les transférant à l'étranger, puis en les réintroduisant dans des processus électoraux — enfreignait la nouvelle loi.

En étiez-vous conscient?

M. Zackary Massingham: Le dialogue se poursuit entre nous et le commissariat à l'information. Nous n'avons jamais utilisé les données en question. Elles ont simplement été sauvegardées et conservées dans ce répertoire par erreur.

Dès que nous en aurons terminé avec le bureau de la propriété intellectuelle et de la commercialisation et le commissariat à la protection de la vie privée, nous nous en départirons.

L'hon. Peter Kent: Niez-vous toujours avoir, sciemment ou non, employé des données recueillies de façon illicite sur Facebook?

M. Zackary Massingham: Je suis désolé, mais pouvez-vous répéter la question?

L'hon. Peter Kent: Dans votre témoignage antérieur avec M. Silvester, vous avez nié à diverses reprises qu'AggregateIQ ait traité des données personnelles recueillies de façon illicite sur Facebook.

M. Zackary Massingham: AggregateIQ n'a jamais reçu de données brutes de Facebook.

L'hon. Peter Kent: Nous ne disons pas qu'elles étaient brutes. Elles peuvent avoir été condensées, mais je savais que vous pouviez...

M. Zackary Massingham: Je ne pouvais pas vous dire d'où toutes les données provenaient, chez SCL.

L'hon. Peter Kent: Est-ce que ça ne vous préoccupait pas, à l'époque, que vous manipuliez des données personnelles que, comme nous savons tous, d'autres pays ont certainement...

M. Zackary Massingham: Ces données ne nous ont pas semblé totalement personnelles.

● (1115)

L'hon. Peter Kent: Autrement dit, vous continuez à nier que la provenance des données, brutes ou non, que vous utilisiez était connue.

M. Zackary Massingham: Oui.

L'hon. Peter Kent: Combien me reste-t-il de temps?

Le président: Environ une minute.

L'hon. Peter Kent: Monsieur Massingham, pouvez-vous nous parler du contrat que vous avez conclu avec l'entreprise Hanbury du Royaume et M. Ameet Gill pour représenter les intérêts d'AggregateIQ au Royaume-Uni, en 2017?

M. Zackary Massingham: Je pense que la réunion concernait seulement un petit projet d'expertise-conseil. Je ne suis pas sûr qu'elle ait abouti à quelque chose.

L'hon. Peter Kent: Le contrat est-il échu?

M. Zackary Massingham: Je pense que oui. Nous n'avons pas fait beaucoup de travail.

L'hon. Peter Kent: Je renonce à mon temps jusqu'à la prochaine intervention.

Le président: Merci.

Au suivant. Monsieur Angus, sept minutes.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci.

Je vous remercie, monsieur Massingham, d'être ici. Je suis désolé que vous n'ayez pas été ici la dernière fois. J'espère que vous vous sentez mieux.

M. Zackary Massingham: Je vous remercie de m'avoir réinvité.

M. Charlie Angus: Merci.

L'une des questions auxquelles nous avons essayé de trouver une réponse concernait la campagne BeLeave, pour laquelle vous avez essentiellement reçu 1 million de dollars canadiens pour environ six jours de travail pendant lesquels vous avez rassemblé très peu de données. M. Silvester a expliqué que votre tâche, alors, n'était pas de rassembler des données, mais de placer des annonces publicitaires.

Quel était votre rôle dans BeLeave?

M. Zackary Massingham: C'est exact. Toutes les promesses reçues étaient pour les organisateurs un supplément bienvenu.

M. Charlie Angus: Très bien.

Pendant ces six jours, du 16 au 23 juin 2016, vous placiez des annonces pour la campagne BeLeave, et c'est ce à quoi l'argent a servi?

M. Charlie Angus: Pendant ces six jours, du 16 au 23 juin 2016, vous placiez des annonces pour la campagne BeLeave, et c'est ce à quoi l'argent a servi?

M. Zackary Massingham: Je crois bien. Oui.

M. Charlie Angus: Le commissariat à l'information du Royaume-Uni fait observer que BeLeave n'a fait passer aucune annonce, même si la déclaration des dépenses de sa campagne montre que l'organisation y a engagé des fonds, et le commissariat à la protection de la vie privée a aussi constaté l'absence de publicité dans sa campagne.

Que faisiez-vous, si vous ne diffusiez pas de publicités?

M. Zackary Massingham: Je suis désolé. Nous diffusions des publicités sur Facebook, sur le compte publicitaire de BeLeave. Je suis déconcerté par la déclaration selon laquelle...

M. Charlie Angus: Avez-vous lu les constatations du commissariat à l'information du Royaume-Uni et le rapport du commissaire électoral sur votre travail?

M. Zackary Massingham: Jeff s'en est occupé, mais...

M. Charlie Angus: Vous êtes le directeur général et vous ne les avez pas lues? On lit dans le rapport que vous n'avez placé aucune publicité. Je suis désorienté. Vous avez versé 1 million de dollars. Si vous n'avez pas placé de publicité, où est allé l'argent?

M. Zackary Massingham: Je vous dis, ici même, aujourd'hui, que nous avons effectivement placé des publicités, dans le compte publicitaire de BeLeave, dont le budget publicitaire a été dépensé en publicités pour la campagne.

M. Charlie Angus: D'accord.

Vous dites que le rapport du commissariat à l'information et que celui du commissaire électoral sont erronés.

M. Zackary Massingham: Peut-être s'agit-il simplement d'erreurs d'interprétation.

M. Charlie Angus: D'erreurs d'interprétation?

M. Charlie Angus: N'oubliez pas que vous avez prêté serment, car c'est une question importante. Si deux rapports indépendants disent que vous n'avez pas fait paraître de publicités, alors que vous dites le contraire à notre comité, il est difficile de vous croire davantage que deux commissions indépendantes qui ne travaillaient pas ensemble et qui ont affirmé que BeLeave n'a pas fait paraître de publicités. Qu'avez-vous fait alors du million de dollars canadiens qu'on vous a remis pour six jours de travail?

M. Zackary Massingham: Comme je vous l'ai dit, nous avons diffusé ces publicités pour BeLeave, dans le compte publicitaire de BeLeave.

M. Charlie Angus: Je vois, car pendant la campagne, vous avez fait des simulations de publicité, mais on dit qu'aucune publicité proprement dite n'a été diffusée.

Dans le journal Slack, vous dites à M. Grimes — l'étudiant de 22 ans qui a soudainement un million de dollars canadiens à dépenser — qu'il est sur la bonne voie pour dépenser 300 000 $. À quoi servait cette somme d'argent?

M. Zackary Massingham: L'argent a servi à sa publicité Facebook.

M. Charlie Angus: Je vois, et vous avez dit: « Avez-vous besoin que je prenne de l'argent pour vous? »

Quel était votre rôle dans le transfert de cet argent?

M. Zackary Massingham: Je crois que dans le journal de clavardage dont vous parlez, Darren demandait s'il lui était possible de réaffecter une partie de l'argent qui nous avait été remis pour qu'il s'en serve à d'autres fins dans le cadre de la campagne. Cela n'a jamais eu lieu.

M. Charlie Angus: De quel endroit provenait le montant de 300 000 $ que vous deviez prendre pour lui... À quel endroit envisagiez-vous de le prendre?

● (1120)

M. Zackary Massingham: C'était de l'argent qui nous avait déjà été remis directement.

M. Charlie Angus: Par qui?

M. Zackary Massingham: Vote Leave.

M. Charlie Angus: Par Vote Leave, oui, car il dit que c'est bien beau et que Victoria — Victoria Woodcock — s'en occupe.

Au Royaume-Uni, la commission électorale et le commissariat à la protection de la vie privée ont conclu qu'on avait enfreint la loi en élaborant un plan pour se soustraire aux limites de financement entre BeLeave et Vote Leave, et votre organisation a servi d'intermédiaire pour transmettre l'argent. Acceptez-vous les conclusions selon lesquelles votre travail a contribué à enfreindre la loi électorale britannique et à miner la légitimité du vote en faveur du Brexit?

M. Zackary Massingham: Nous n'avons jamais vu de preuve d'une coordination pendant que nous travaillions pour les deux organisations. Dans son propre rapport, Facebook a montré que BeLeave a fait paraître ces publicités, et la façon dont les choses sont interprétées en ce moment me rend donc très perplexe.

M. Charlie Angus: Je suis également très perplexe. Vous affirmez n'avoir vu aucune preuve de coordination, et M. Silvester dit presque mot pour mot ce que vous venez tout juste de dire: « Nous n'avons jamais vu de preuve de coordination. »

Vous sortez de nulle part et vous obtenez 1 million de dollars de BeLeave. Vous obtenez 5 millions de dollars canadiens de Vote Leave. Vous êtes l'intermédiaire dans une équipe de campagne reconnue coupable d'avoir enfreint la loi électorale. Vous demandez si vous pouvez obtenir de l'argent pour lui, et vous dites ensuite n'avoir vu aucune coordination.

Comment se fait-on une place dans le milieu lorsqu'on ne fait pas preuve de diligence raisonnable? On vous prend autrement pour une véritable andouille. Comment pouvez-vous nous dire que vous n'avez pas vu cette coordination?

M. Zackary Massingham: Nous faisons preuve de diligence raisonnable, et nous n'avons vu aucune preuve de coordination entre ces équipes de campagne.

M. Charlie Angus: Je vois. Dans les documents à notre disposition, nous avons la photo divulguée par Sanni. Elle vous montre au quartier général de Vote Leave avec Steve Parkinson, qui faisait partie de l'équipe, et on voit la Tamise et Westminster en arrière-plan. C'est également là que se trouvait le quartier général de la campagne BeLeave, n'est-ce pas?

M. Zackary Massingham: Je ne sais pas où il se trouvait.

M. Charlie Angus: Vous ne savez pas à quel endroit se trouvait le quartier général de BeLeave.

M. Zackary Massingham: C'était une petite entité, et je ne sais pas si elle avait un bureau.

M. Charlie Angus: Les équipes n'étaient-elles pas dans le même bureau?

M. Zackary Massingham: Je ne sais pas.

M. Charlie Angus: Je vais aborder à nouveau la question.

Christopher Wylie a dit que votre entité a été mise sur pied pour s'occuper du blanchiment d'argent entre les deux équipes de campagne. Vous affirmez ne pas savoir où se trouvait le quartier général des deux équipes ou même s'il y en avait un. Vous avez coordonné le transfert d'argent entre les deux, et elles ont été reconnues coupables d'avoir élaboré un plan pour contourner la loi électorale. Elles disent qu'elles n'ont pas dépensé d'argent pour des publicités, et vous nous dites que vous en avez dépensé.

Sérieusement, votre travail se fait à l'échelle internationale. Comment a-t-on pu vous faire jouer à la victime, à moins que vous n'ayez été impliqué?

M. Zackary Massingham: Je suis désolé, mais je ne comprends pas la question...

M. Charlie Angus: Vous ne comprenez pas ma question. Comment les responsables de cette campagne ont-ils pu être reconnus coupables d'avoir enfreint les règles de financement électoral? Chris Wylie a dit que votre entité a été mise sur pied pour blanchir l'argent. Vous avez assuré la coordination entre deux équipes de campagne. De l'argent circulait de part et d'autre, et vous dites l'avoir dépensé pour des publicités. Pourtant, deux rapports indépendants ont conclu que ce n'est pas le cas.

Si vous êtes le type honnête dans tout ce scénario, comment avez-vous obtenu les contrats? Comment en êtes-vous arrivé à faire tout ce travail à l'échelle internationale s'il est si facile de vous faire jouer à la victime?

M. Zackary Massingham: Je vais le répéter. Nous n'avons vu aucune preuve de coordination entre ces équipes de campagnes. Nous avons fait paraître ces publicités...

M. Charlie Angus: Mais les deux rapports commandés font état de preuves de collusion, et elles renvoient à vous. Comment avez-vous pu ne pas vous en rendre compte?

M. Zackary Massingham: Je suis désolé. À ma connaissance, il n'est pas question de nous dans ces documents, et je ne peux donc pas faire de commentaire.

Le président: Merci, monsieur Angus.

Le prochain intervenant est M. Erskine-Smith, pour sept minutes.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Dominic Cummings a dit à propos d'AIQ qu'ils n'y seraient pas parvenus sans eux.

Tout d'abord, pensez-vous que le travail d'AIQ a contribué au succès de la campagne du Brexit, ou M. Cummings s'est-il trompé?

M. Zackary Massingham: Non, je pense que nous avons tous joué notre rôle. L'équipe était formidable.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vais donner suite aux questions de M. Angus. Vous venez tout juste d'indiquer que votre nom ne figure pas dans les documents, mais je veux juste être certain de savoir de quels documents il s'agit. J'ai un rapport de la commission électorale publié pendant l'été, en juillet, qui dit à maintes reprises que vous avez discuté d'un plan commun entre BeLeave et Vote Leave. S'agit-il du document dans lequel vous pensez ne pas avoir été mentionné?

● (1125)

M. Zackary Massingham: Je n'ai pas ces documents sous les yeux. Je ne sais pas.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous n'avez jamais lu les conclusions de la commission électorale.

M. Zackary Massingham: Non, pas au complet.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vois. Pouvez-vous me rappeler le poste que vous occupez à AIQ. Je suis perplexe.

M. Zackary Massingham: Je suis PDG.

M. Nathaniel Erskine-Smith: C'est intéressant. Vous êtes PDG de l'entreprise, et on a déclaré qu'elle a contribué à un plan commun lié à la violation de règles de financement électoral au Royaume-Uni, et vous n'avez pas lu le rapport.

C'est un rapport qui compte moins de 50 pages. Le saviez-vous?

M. Zackary Massingham: Comme je crois l'avoir dit au Comité, je suis en congé depuis un certain temps. Jeff s'est occupé de la majorité de ces questions, voire la totalité.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous êtes... Vous n'avez pas lu le rapport et vous ne savez tout simplement pas qu'AIQ est citée à maintes reprises dans le document. Est-ce vrai?

M. Zackary Massingham: Je...

M. Nathaniel Erskine-Smith: Prenez votre temps.

M. Zackary Massingham: Le rapport nous mentionne peut-être, mais on a...

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous savez donc que votre entreprise est mentionnée... On avance à petits pas.

M. Zackary Massingham: Je n'ai pas lu le document, et je ne peux donc pas l'affirmer avec certitude. Si je l'avais sous les yeux, je pourrais certainement le passer en revue.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Essayons alors une autre approche. C'est tiré du rapport de la commission électorale. Comme vous ne l'avez pas consulté, je vais en lire un passage pour vous:

> Le 11 juin 2016, M. Cummings a écrit à M. Clarke pour lui dire que l'organisation Vote Leave avait tout l'argent qu'elle pouvait dépenser et pour lui proposer ce qui suit: « Il y a toutefois une autre organisation qui pourrait dépenser votre argent. Seriez-vous disposé à transmettre 100 000 $ à des ninjas des médias sociaux [...] ?

Vous êtes les « ninjas des médias sociaux ». En êtes-vous conscients?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Bon. Très bien. Excellent.

On peut ensuite lire:

> Bien que BeLeave peut avoir apporté son propre style de design et sa propre contribution, les services offerts par AggregateIQ à BeLeave l'ont été au moyen de la messagerie de Vote Leave, à la demande du directeur de campagne de BeLeave. L'organisation semble également avoir bénéficié de données de Vote Leave ou de données obtenues grâce à des ressources en ligne mises sur pied et offertes par Vote Leave pour le ciblage et la distribution de ses documents de campagne. C'est ce qu'indiquent les éléments de preuve de Facebook, à savoir qu'AggregateIQ s'est servie de listes de cibles identiques pour les publicités de Vote Leave et celles de BeLeave...

M. Zackary Massingham: Non. Ce n'est pas ce qui est indiqué.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous auriez peut-être dû lire le rapport si vous vouliez le contester. Pensez-vous que c'est de bonne guerre?

M. Zackary Massingham: Jeff a lu le rapport. Je crois qu'ils ont soumis un certain nombre de documents. Ils ont eu des échanges pour expliquer exactement ce qui s'est produit. Ils continuent de se pencher sur la question.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vois.

Mes espoirs sont probablement vains, mais avez-vous lu le rapport de la commissaire à l'information?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous ignorez donc également que le rapport mentionne AIQ à maintes reprises.

M. Zackary Massingham: Si vous le dites.

M. Nathaniel Erskine-Smith: En réponse aux questions de M. Angus, quand vous avez affirmé que les documents ne mentionnent pas AIQ, vous auriez peut-être dû dire que vous n'avez pas lu les deux rapports, celui de la commission électorale et celui de la commissaire à l'information, et que vous ne savez donc pas s'ils mentionnent AggregateIQ, même si vous êtes PDG de l'entreprise.

Cela aurait pu être votre réponse, n'est-ce pas?

M. Zackary Massingham: J'en conviens.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Bon.

Dans les documents remis aux politiciens britanniques, Facebook a écrit qu'il a observé certains liens en matière de facturation et sur le plan administratif entre AIQ et Cambridge Analytica. Pouvez-vous faire un peu la lumière là-dessus?

M. Zackary Massingham: Je crois que c'est tout lié au travail que nous avons fait ensemble au début de 2015 avec SCL pendant les élections de mi-mandat. L'élément de facturation et d'administration dont il est question ici renvoie à de l'argent qu'on nous a donné pour faire paraître des publicités. Nous n'avons pas pu utiliser tout le budget accordé pour cette période. Nous avons donc tout simplement demandé à Facebook de remettre directement l'argent, plutôt que de passer par nous.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Rappelez-moi qui était votre principal contact à SCL?

M. Zackary Massingham: Pour quel secteur d'activités?

M. Nathaniel Erskine-Smith: Eh bien, SCL représentait l'essentiel de vos activités, d'après ce qu'a dit votre collègue, M. Silvester, qui connaît beaucoup plus l'entreprise que vous. Quel était votre principal contact à SCL pour la majorité du travail que vous faisiez?

M. Zackary Massingham: [*Inaudible*]

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vois.

Avez-vous travaillé avec Emerdata?

M. Zackary Massingham: Non, je ne crois pas.

● (1130)

M. Nathaniel Erskine-Smith: Connaissez-vous bien cette organisation?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous n'en avez jamais entendu parler avant.

M. Zackary Massingham: A-t-elle émergé après SCL au Royaume-Uni?

M. Nathaniel Erskine-Smith: On dirait que vous en avez déjà entendu parler. Avez-vous déjà travaillé pour elle ou été en contact?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous n'avez jamais communiqué avec une des personnes qui font maintenant partie d'Emerdata, n'est-ce pas?

M. Zackary Massingham: Je ne pourrais pas vous dire qui en fait partie.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vois.

Avez-vous retravaillé pour SCL?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vais m'arrêter ici, monsieur Massingham, mais je vais dire, pour être franc, que je n'ai obtenu aucune réponse de votre part. Vous avez déjà comparu devant notre comité et vous avez menti. Vous comparaissez de nouveau, et vous ne dites strictement rien de la vérité.

Je ne peux pas dire que vous mentez, car je ne sais pas si vous avez lu les rapports, mais si vous ne les avez pas lus, vous devriez avoir honte en tant que PDG de l'entreprise.

M. Zackary Massingham: Je viens tout juste de reprendre le travail, et je ne mens pas.

Le président: Merci, monsieur Erskine-Smith.

Le prochain intervenant est M. Gourde, pour cinq minutes.

[*Français*]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

M. Massingham, au début de la réunion, nous avons parlé d'un logiciel qui aurait été créé par vos concepteurs.

Je comprends que vous n'êtes pas concepteur, mais ce logiciel ciblait un certain marché que visait votre entreprise.

Quel marché ce logiciel ciblait-il?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Auriez-vous l'obligeance de répéter la question? Je veux juste être certain d'avoir bien compris.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Au début de la réunion d'aujourd'hui, on a parlé d'un logiciel, et vous avez dit que ce n'était pas vous qui l'aviez créé puisque vous n'êtes pas concepteur. Néanmoins, il a été conçu pour cibler certains débouchés parce que vous l'avez mis en marché et vous avez reçu de l'argent pour des services qui étaient offerts par le logiciel. Quel marché était ciblé par ces services?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: La sphère politique.

Si je peux me permettre, de quel logiciel parlez-vous? La plus grande partie de notre travail, voire l'ensemble, consiste à faire du développement sur mesure, selon les spécifications du client. J'essaie juste de répondre de mon mieux.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: D'accord, on va y arriver.

Aviez-vous plus d'un client potentiel pour les services que votre entreprise offrait? Était-ce pour un seul client ou pour un large éventail de clients partout dans le monde?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Nous avons travaillé pour un large éventail de clients, d'entreprises et d'équipes de campagne.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: À qui appartient la propriété intellectuelle du logiciel que vous utilisiez pour travailler?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Si, dans le cadre d'un contrat de développement, la personne qui nous a confié le travail veut les droits de propriété intellectuelle, tout le travail accompli lui appartient. Dans d'autres cas, nous obtenons les droits de propriété intellectuelle de certains de nos propres outils.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: D'accord.

Ces outils ont un brevet et une licence, et ils sont exclusifs à l'entreprise à laquelle ils appartiennent.

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: En effet.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: D'accord.

Tout à l'heure, vous nous avez dit que vous n'étiez pas au courant des sources des données avec lesquelles vous travailliez, mais savez-vous de quelles données vous aviez besoin? Quel genre de données ont été utilisées pour alimenter les outils informatiques qui étaient disponibles?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Dans le cas de SCL, il pourrait s'agir de n'importe quelle source de données, ou d'aucune source.

Dans ce cas-ci, et je pense que c'est ce que vous demandez, je crois qu'on a regroupé de multiples sources de données provenant de nombreux vendeurs pour ensuite les utiliser à l'aide du logiciel que nous avons créé pour SCL.

● (1135)

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Est-ce que l'âge de la population en général sur une liste électorale était une donnée intéressante pour vous?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Oui.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Aviez-vous des données indiquant que les gens âgés entre 18 et 35 ans étaient susceptibles de voter autrement que les gens âgés entre 55 et 80 ans?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Si c'est ce que le client veut voir, une sorte de score, alors oui, je peux en présenter un.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: L'âge de la population du Royaume-Uni était-il disponible sur les listes électorales lors du vote sur le Brexit?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Non, je ne crois pas.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Alors, si on a utilisé des groupes d'âge, d'où viennent ces données?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Je ne crois pas que nous ayons regroupé les gens en fonction de leur âge. Facebook et d'autres réseaux publicitaires auraient certainement produit des rapports sur les interactions, c'est-à-dire sur le genre de groupes démographiques en contact avec certains messages, et les équipes de campagne se seraient servies de ces renseignements pour prendre des décisions.

Le président: Merci, monsieur Gourde.

Le temps est écoulé. Pour que les députés soient au courant, je veux avoir environ 10 ou 15 minutes pour parler des travaux du Comité à la toute fin de la séance. Si nous avons encore des questions, nous allons certainement prendre le temps prévu à cette fin, mais je veux juste que vous sachiez que c'est le but aujourd'hui. Nous devons discuter de quelques témoins.

Monsieur Baylis, êtes-vous prêt? J'ai tricoté avec la rondelle pendant un moment.

M. Frank Baylis (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci. Je suis à l'aise ici.

Le président: Allez-y, pour cinq minutes.

M. Frank Baylis: Monsieur Massingham, combien de fois vous êtes-vous rendu au Royaume-Uni en 2015?

M. Zackary Massingham: Une fois, je crois.

M. Frank Baylis: Combien de fois vous êtes-vous rendu au Royaume-Uni en 2016?

M. Zackary Massingham: Je suis allé... deux ou trois fois.

M. Frank Baylis: Combien de fois M. Silvester s'y est-il rendu en 2015?

M. Zackary Massingham: Je ne pourrais pas dire.

M. Frank Baylis: Combien de fois M. Silvester s'y est-il rendu en 2016?

M. Zackary Massingham: Je ne pourrais pas dire.

M. Frank Baylis: Quand vous vous êtes rendu au Royaume-Uni en 2015 ou en 2016, avez-vous rencontré l'équipe de Vote Leave?

M. Zackary Massingham: En 2016, pendant le référendum, j'ai rencontré l'équipe, mais pas avant.

M. Frank Baylis: Avez-vous rencontré l'équipe de BeLeave?

M. Zackary Massingham: Oui, pendant le même voyage.

M. Frank Baylis: Avez-vous rencontré les Veterans for Britain.

M. Zackary Massingham: Oui, je les ai rencontrés.

M. Frank Baylis: Avez-vous rencontré le Parti démocratique unioniste?

M. Zackary Massingham: Je crois que oui.

M. Frank Baylis: D'accord. Pour les questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre ou dont vous n'êtes pas sûr des réponses, vous n'avez pas à répondre maintenant. Vous pouvez parcourir vos dossiers. Je suis sûr que vous avez toute cette information et que vous pourrez me la transmettre. Est-ce que cela vous va?

M. Zackary Massingham: Parlez-vous des déplacements?

M. Frank Baylis: Oui. Les dates des déplacements, et les noms des personnes que vous avez rencontrées lors de chaque voyage.

M. Zackary Massingham: En 2015 et en 2016?

M. Frank Baylis: Oui. En 2015 et en 2016. Tous les voyages que vous avez faits au Royaume-Uni, ainsi que toutes les personnes que vous avez rencontrées lors de chaque voyage. et tous les voyages que M. Silvester a faits et les personnes qu'il a rencontrées, s'il y a lieu. Pouvez-vous nous transmettre toute cette information?

M. Zackary Massingham: Oui, au meilleur de mes capacités.

M. Frank Baylis: Qu'entendez-vous par « au meilleur de mes capacités »? Avez-vous cette information, oui ou non?

M. Zackary Massingham: Je crois que j'aurai l'information sur tous mes déplacements. Les réunions devraient avoir été inscrites à mon agenda, alors ça devrait aller.

M. Frank Baylis: La question est simple. Vous avez l'information, oui ou non?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Frank Baylis: D'accord. Alors je vais attendre cette information. Merci.

Combien de fois avez-vous rencontré l'un ou l'autre de ces quatre groupes ensemble?

M. Zackary Massingham: Pardon...?

M. Frank Baylis: Combien de fois avez vous rencontré l'un ou l'autre de ces quatre groupes ensemble?

M. Zackary Massingham: Jamais.

M. Frank Baylis: Combien de fois les avez-vous rencontrés dans le même édifice, mais pas ensemble?

M. Zackary Massingham: Je ne crois pas que ce soit arrivé.

M. Frank Baylis: D'accord. Donc, quand vous avez dit à un de mes collègues précédents que vous ne savez pas où se trouve le bureau de BeLeave, mais que vous avez rencontré quelqu'un de ce groupe, il a bien fallu que la rencontre ait lieu quelque part. C'est juste?

● (1140)

M. Zackary Massingham: Oui. J'ai rencontré Darren, mais je ne me souviens plus où.

M. Frank Baylis: Vous allez nous indiquer le lieu exact des rencontres que vous avez eues avec chacun d'eux, n'est-ce pas?

M. Zackary Massingham: Je peux essayer.

M. Frank Baylis: Vous pouvez essayer. Avez-vous cette information, oui ou non? J'ai besoin de le savoir. Je suis sûr que vous produisez votre déclaration de revenus annuelle, et vous avez dit suivre toutes les règles. Revenu Canada s'attendrait à cela. Alors, avez-vous cette information, oui ou non?

M. Zackary Massingham: Je crois...

M. Frank Baylis: Nous avons besoin de savoir cela. Quand vous faites votre déclaration de revenus, si vous faites un voyage d'affaires, vous devez fournir certains renseignements. Est-ce que vous le faites, oui ou non?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Frank Baylis: Alors, vous avez l'information, oui ou non?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Frank Baylis: Avez-vous dit oui ou non, ou avez-vous dit que vous pensez que oui?

M. Zackary Massingham: Désolé, j'ai dit oui. Je vais parcourir nos courriels pour trouver les dates des voyages...

M. Frank Baylis: Soyons clairs: vous allez nous transmettre toute l'information sur vos voyages au Royaume-Uni, sur les voyages de M. Silvester au Royaume-Uni, les personnes que vous avez rencontrées, le moment et le lieu de chaque rencontre.

M. Zackary Massingham: Oui, je vais essayer de faire cela pour vous.

M. Frank Baylis: D'accord. Maintenant, il semble y avoir une divergence au sujet du cabinet d'avocats Bindmans. Les connaissez-vous?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Frank Baylis: Ils ont affirmé avoir des documents qui montrent que vous avez participé à des rencontres incluant BeLeave et Vote Leave. Ont-ils tort?

Est-ce que cela contribue à vous rafraîchir la mémoire? Ils ont des données qui montrent que vous avez rencontré ensemble, en même temps, les gens de BeLeave et de Vote Leave. Se pourrait-il que vous ayez oublié ou que vous ayez été malade?

M. Zackary Massingham: Non. Je suis sûr que je n'ai pas rencontré chacun des deux groupes en même temps.

M. Frank Baylis: Vous n'avez jamais rencontré chacun des deux groupes en même temps.

M. Zackary Massingham: C'est bien cela.

M. Frank Baylis: D'accord. Ils disent qu'ils ont des preuves montrant qu'AIQ a mis en place un canal Slack, un espace en ligne où vous avez permis aux gens des deux campagnes de discuter ensemble de leurs tactiques visant les médias sociaux. Avez-vous fait cela, oui ou non?

Ils disent avoir des preuves de cela, alors je vous pose simplement la question à vous.

M. Zackary Massingham: Non.

M. Frank Baylis: D'accord.

S'ils ont la preuve de cela et qu'il est démontré que ce que vous dites est faux, vous comprenez bien que vous témoignez sous serment, n'est-ce pas? Vous êtes conscient de cela?

M. Zackary Massingham: J'en suis conscient, oui.

M. Frank Baylis: Affirmez-vous que la preuve que possède Bindmans est inexacte?

M. Zackary Massingham: Je ne sais pas ce qu'ils ont comme preuves. Je sais seulement que...

M. Frank Baylis: Vous n'avez pas besoin de savoir ce qu'ils ont comme preuve, car vous avez déclaré généralement que c'est faux, alors je me fiche des preuves... Est-ce inexact, oui ou non?

M. Zackary Massingham: Je sais seulement que...

M. Frank Baylis: Non. Ma question est simple. L'information qu'ils possèdent, peu importe de quoi il s'agit, est-elle inexacte, oui ou non? Vous témoignez sous serment.

M. Zackary Massingham: Je ne sais pas.

M. Frank Baylis: Eh bien, je vais vous poser de nouveau la question.

M. Zackary Massingham: En fait, je ne sais pas ce qu'ils ont et...

M. Frank Baylis: Monsieur le président, puis-je simplement avoir la réponse à ma question, je vous prie?

Écoutez, vous avez dit que vous ne les avez jamais rencontrés ensemble. C'est une déclaration générale. Que j'aie 10, 20 ou 5 000 pages de preuves n'a aucune importance si les preuves sont inexactes. Leurs preuves sont-elles inexactes, oui ou non?

M. Zackary Massingham: Nous n'avons pas créé de canal Slack...

M. Frank Baylis: Monsieur Massingham, je vais vous faciliter les choses énormément. Si ça commence par un « O », c'est « oui », et si ça commence par un « N », c'est « non ». Ce n'est ni oui ni non depuis le début, alors je vais vous poser encore une fois une question fermée, dont la réponse ne peut être que oui ou non. Oui ou non? Vous témoignez sous serment, monsieur Massingham.

M. Zackary Massingham: Je suis désolé. Je ne peux pas répondre à une question que vous...

M. Frank Baylis: Oui, vous pouvez y répondre. Si quelqu'un me demande si j'ai tué quelqu'un et dit qu'il a une tonne de preuves, savez-vous ce que je vais dire? Je vais dire non. Je me fiche de toutes les preuves qu'il aurait: non, je ne l'ai pas fait.

Je vous pose une question très directe. Leurs preuves sont-elles inexactes, oui ou non?

M. Zackary Massingham: Nous n'avons pas...

M. Frank Baylis: Je m'en fiche. Vous n'avez pas besoin de...

M. Zackary Massingham: Comme vous venez de le dire, nous n'avons pas créé de canal Slack... Nous n'avons organisé aucune communication entre les deux groupes. Nous ne les avons pas rencontrés ensemble.

M. Frank Baylis: Excellent. C'est formidable.

Ils ont des preuves. Sont-elles inexactes, oui ou non? Vous n'avez rien fait, donc... Vous avez déclaré de façon générale que vous n'avez jamais fait de coordination, alors les preuves qu'ils ont, peu importe ce qu'elles sont, sont-elles inexactes? Oui ou non?

M. Zackary Massingham: Êtes-vous en mesure de me montrer ces preuves?

M. Frank Baylis: Je ne peux rien vous montrer. Je ne m'en donnerais pas le trouble de toute façon. Vous ne lisez pas les rapports, alors je ne vois pas l'utilité de cela.

De toute façon, je vous pose une question directe. Vous avez fait une déclaration générale voulant que vous n'ayez participé à aucune collusion, pas de travail ensemble, rien. Si c'est le cas, quelle importance ces preuves ont-elles? Dites-moi tout simplement: « Frank, c'est faux. C'est non. C'est inexact. Leur information est inexacte. » Oui ou non? Répondez à cette simple question, je vous prie.

M. Zackary Massingham: Nous n'avons organisé...

M. Frank Baylis: Ce n'est pas ce que je vous ai demandé.

M. Zackary Massingham: ... aucune communication.

M. Frank Baylis: Ce n'est pas ce que je vous ai demandé, et vous témoignez sous serment. Tôt ou tard, nous allons finir par obtenir une réponse de votre part.

Je suis désolé, monsieur le président, mais...

Veuillez, je vous prie, me répondre. Vous avez déclaré très généralement qu'il n'y a pas eu de collusion. Ce sont vos propres mots: vous avez dit qu'AIQ « respecte toutes les exigences légales et réglementaires sur tous les territoires où elle mène des activités ».

Ce sont vos propres mots. J'ai une question très simple. Leurs preuves sont-elles inexactes, oui ou non?

● (1145)

M. Zackary Massingham: Je ne vais pas parler de preuves que je n'ai pas vues. Je ne peux que vous dire ce que nous avons fait. Nous n'avons pas organisé de...

Le président: D'accord. Nous allons...

M. Frank Baylis: Monsieur le président, je vous saurais gré de veiller à ce que toutes les autres preuves que j'ai demandées nous soient transmises.

Le président: Absolument. Le greffier va assurer le suivi de cela.

C'est maintenant au tour de M. Kent, pour cinq minutes.

L'hon. Peter Kent: Merci, monsieur le président.

Monsieur Massingham, revenons à la question des données que vous avez reçues et de leur format. Étiez-vous au courant, ou vous a-t-on mis au courant du témoignage de M. Wylie devant ce comité, le 29 mai dernier?

M. Zackary Massingham: En partie seulement.

L'hon. Peter Kent: Eh bien, pour être précis, en gros, quand vous et M. Silvester avez comparu devant un comité, vous avez nié — comme vous l'avez fait ce matin — avoir reçu des données brutes recueillies de manière inappropriée par Facebook.

Ce que M. Wylie a dit — je le répète, devant un comité britannique, c'est:

> On ne peut pas construire une plateforme de ciblage qui n'a pas accès aux données, parce qu'alors, qu'est-ce que vous ciblez, n'est-ce pas? Une des choses que j'ai fournies [...], c'est un courriel d'AggregateIQ qui fait précisément référence à la recherche dans les bases de données de SCL à l'égard du projet Ripon.

M. Wylie a terminé sa réponse en disant:

> Franchement, je suis surpris et vraiment déçu que Jeff Silvester et Zack Massingham aient décidé d'essayer de camoufler ou d'embrouiller ce qui s'est passé. Vous devrez leur demander pourquoi ils adoptent cette position, mais à mon avis

... c'est l'avis de M. Wylie ...

> ce n'est tout simplement pas vrai. Dans ce cas, quelle valeur offriraient-ils s'ils n'ont utilisé aucune des données?

Pouvez-vous répondre à cela?

M. Zackary Massingham: Nous avons bâti un outil logiciel pour présenter leurs données. Nous étions comme des développeurs de logiciel pour eux. Leurs clients accèdent à divers publics pour créer des listes, et nous avons aidé SCL à servir les clients qu'ils avaient, afin d'aider à l'utilisation de l'outil.

L'hon. Peter Kent: Quand M. Silvester a témoigné au Royaume-Uni, il a décrit l'outil utilisé dans le projet Ripon comme étant quelque chose qui aiderait dans le porte-à-porte. M. Wylie a encore là présenté une version très différente du projet Ripon, disant que c'était le logiciel qui utilisait directement les algorithmes des données Facebook.

Comment expliquez-vous cette contradiction entre le témoignage de M. Silvester et celui de M. Wylie?

M. Zackary Massingham: L'outil que nous avons créé pour SCL était un simple protocole de GRC qui comportait les données du modèle de SCL, avec des pointages. C'était un nom et une adresse, un numéro de téléphone, parfois un courriel, puis l'inclinaison à aller voter ou des points portant sur certains enjeux — des choses de ce genre. C'est ce que comportait la plateforme Ripon.

Il n'y a pas eu de modélisation, dans le cadre de Ripon. Selon ce que je comprends, tout cela s'est fait à l'intérieur de l'écosystème que SCL s'est bâtie, englobant toutes les données provenant de divers fournisseurs. Ce qui est allé dans le projet Ripon n'est que le résultat de ce qu'ils avaient fait avec cela.

Comme je l'ai dit, c'était un simple protocole de GRC — de gestion des relations avec la clientèle.

L'hon. Peter Kent: Pouvez-vous expliquer au Comité pourquoi M. Silvester et vous êtes si isolés quant aux témoignages que vous nous avez fournis, et que vous avez fournis au British Office of the Information Commissioner, dans le cadre de l'étude du Parlement du Royaume-Uni et, je présume, aux commissaires à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique et du Canada? Pourquoi êtes-vous si isolés quant aux faits que vous soutenez, en contradiction avec tous les autres témoignages et toutes les constatations des autres commissions selon lesquels vous avez décrit de façon inexacte ce que l'entreprise a fait?

M. Zackary Massingham: Je crois que c'est parce que nous vous disons la vérité. Tout simplement, nous sommes des développeurs de logiciels. Nous ne faisons pas de la modélisation. Nous aidons parfois nos clients à placer des annonces.

La tournure que prennent ces procédures et rapports et constatations ne nous plaît pas du tout. Comme vous le savez, c'est très difficile pour moi. Nous aimerions vous aider à révéler la vérité et vous expliquer comment les choses fonctionnent en ce qui nous concerne, dans tout cela.

● (1150)

L'hon. Peter Kent: Dites-vous que M. Silvester et vous êtes les boucs émissaires, et que les autres ont menti à propos de ce qu'AIQ est et de ce qu'elle a fait?

M. Zackary Massingham: Je ne crois pas que nous soyons des boucs émissaires. Je crois seulement qu'on a mal compris ce que nous avons fait et réalisé pour SCL ou pour d'autres.

Le président: Merci, monsieur Kent.

C'est maintenant le tour de Mme Fortier.

[*Français*]

Mme Mona Fortier (Ottawa—Vanier, Lib.): Bonjour, monsieur Massingham.

Je veux que vous sachez que d'habitude je pose mes questions en français, sauf qu'aujourd'hui, malgré le fait que nos interprètes travaillent très fort, je veux vraiment qu'on se comprenne et je ne veux pas perdre mon temps.

Je vais donc vous poser mes questions en anglais.

[*Traduction*]

J'aimerais saisir l'occasion, comme bon nombre de mes collègues présents, pour réitérer la frustration que je ressens concernant vos communications avec le président et le greffier du Comité. Vous avez plusieurs fois affirmé vouloir coopérer pleinement avec le Comité dans le cadre de notre étude. Je dois vous dire que ma confiance est mise à rude épreuve. Quand vous avez négligé de comparaître devant nous le printemps dernier, j'ai été très déçue. J'espère que nous aurons aujourd'hui une conversation qui m'apportera des réponses.

Sur ce, j'espère que vous serez en mesure de fournir des éclaircissements en réponse à des questions précises.

Je vais commencer, si vous me le permettez. Combien d'adresses courriel possédez-vous? Aviez-vous un courriel BeLeave? Aviez-vous une...

M. Zackary Massingham: Non.

Mme Mona Fortier: Je n'ai pas fini.

Aviez-vous un courriel AggregateIQ, ou Gmail, ou des courriels d'autres domaines qui servaient particulièrement dans le cadre de la campagne dont il est question?

M. Zackary Massingham: Pour BeLeave?

Mme Mona Fortier: Oui.

M. Zackary Massingham: Non, je n'avais pas de courriel BeLeave.

Mme Mona Fortier: Avez-vous eu quelque autre courriel connexe pour discuter de la campagne BeLeave?

M. Zackary Massingham: Non.

Mme Mona Fortier: Rien.

M. Zackary Massingham: Non.

Mme Mona Fortier: Merci.

J'aimerais comprendre comment vous facturiez les services et comment vous créiez des commandes d'insertion pour la campagne BeLeave et la campagne en vue du vote sur le Brexit en 2016, étant donné que vous nous avez fourni un certain nombre de factures et de commandes d'insertion, que j'ai sous les yeux.

Pouvez-vous me dire comment le processus de facturation et d'insertion fonctionnait avec la campagne BeLeave, et me préciser les directives qui vous ont été données sur la façon de documenter cela, les sources, et la façon de fournir les services?

M. Zackary Massingham: Les gens de BeLeave nous ont indiqué avoir reçu un don et vouloir retenir nos services. Nous avons discuté avec M. Grimes de ce qu'il voulait accomplir avec l'argent qu'il avait reçu: les types de messages qu'il voulait diffuser, les divers éléments visuels, ses idées sur le ton des messages, le style et le public, les divers canaux qu'il souhaitait utiliser, et ce qu'il voulait faire comme initiative pour encourager les gens à sortir voter, le jour du vote.

Mme Mona Fortier: Pourquoi auriez-vous de multiples commandes d'insertion pour la même période de temps? Je parle précisément de la période du 14 au 23 juin 2016.

M. Zackary Massingham: Comme je l'ai dit au début de ma réponse, c'était lié aux dons qu'il recevait. Au fur et à mesure qu'il recevait de l'argent additionnel, il y avait de nouvelles commandes d'insertion qui pouvaient nous servir de sous-enregistrements liés à la transaction.

Mme Mona Fortier: N'avez-vous pas trouvé étrange qu'une campagne ne soit pas soumise à un budget global pour la publicité numérique? N'avez-vous pas trouvé suspect qu'ils vous envoient des sommes de plus en plus importantes sans vous expliquer d'où elles venaient?

● (1155)

M. Zackary Massingham: Non. C'est la tendance des campagnes de financement.

Mme Mona Fortier: Vraiment?

Vous avez fourni des copies des factures au Comité, comme nous en avons discuté. Ce sont des copies des factures originales. C'est bien le cas?

M. Zackary Massingham: Je crois bien, oui.

Mme Mona Fortier: Votre nom figure dessus, alors j'espère que vous êtes au courant de ces factures.

M. Zackary Massingham: Oui.

Mme Mona Fortier: Pouvez-vous expliquer au Comité pourquoi il y a une facture portant votre signature et la date du 30 avril 2018, pour plus de 500 000 $ US, et ce, près de deux ans après le vote sur le Brexit et plusieurs mois après que notre comité et d'autres comités semblables ailleurs dans le monde aient été saisis du dossier?

M. Zackary Massingham: C'est un document Word, et le gabarit que nous utilisons inscrit automatiquement la date; quand les documents ont été transmis, j'imagine qu'ils ont été ouverts pour en vérifier le teneur avant de vous être transmis, et que la date aura ainsi été mise à jour.

Mme Mona Fortier: N'avons-nous pas reçu les originaux?

M. Zackary Massingham: Les documents qui vous ont été envoyés étaient en format Word. Nous les avons ouverts pour vérifier qu'il s'agissait de ceux que nous avions envoyés au client, et ils ont dû se mettre à jour automatiquement quand nous les avons ouverts.

Mme Mona Fortier: Je m'étonne encore que ce document date de 2018 alors que le reste date de 2016; je ne pense donc pas que nous ayons reçu les originaux. J'aimerais obtenir une explication.

M. Zackary Massingham: Je pense vous en avoir donné une. Si ces documents étaient en format PDF, je suis certain que ce problème ne se poserait pas.

Mme Mona Fortier: Merci.

J'ai terminé.

Le président: Voici ce que nous allons faire: nous allons accorder trois minutes à M. Angus, qui posera la dernière question du présent tour. Nous effectuerons un autre tour jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 15 minutes à la séance.

Vous avez la parole pour trois minutes, monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Merci, monsieur Massingham.

Lors de votre dernière comparution, nous avons passé beaucoup de temps à tenter de comprendre pourquoi vous étiez considéré comme le dirigeant de SCL Canada et aviez un numéro de téléphone pour cette société. Vous nous avez expliqué qu'AIQ est une entité canadienne indépendante. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: Et vous êtes directeur général d'AggregateIQ. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: Qui d'autre fait partie de la structure organisationnelle d'AggregateIQ?

M. Zackary Massingham: Comme nous l'avons indiqué, c'est moi et Jeff Silvester.

M. Charlie Angus: La structure organisationnelle comprend-elle quelqu'un d'autre?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: Et de qui s'agirait-il?

M. Zackary Massingham: Je vous remettrai notre structure organisationnelle avec plaisir après la séance.

M. Charlie Angus: La structure organisationnelle d'AggregateIQ contient d'autres personnes?

M. Zackary Massingham: Oui. Il y a des actionnaires et administrateurs, et je me ferai un plaisir de vous remettre ce document [*Note de la rédaction: Difficultés techniques*].

M. Charlie Angus: Le conseil d'administration comprend donc des actionnaires ou des personnes clés.

Avez-vous une structure organisationnelle?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: Qui est Matt Watson?

M. Zackary Massingham: Je vous demande pardon?

M. Charlie Angus: Qui est Matt Watson?

M. Zackary Massingham: Il m'a simplement servi de mentor.

M. Charlie Angus: Un simple mentor? A-t-il travaillé pour AggregateIQ?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Charlie Angus: Qui est Chris Shannon?

M. Zackary Massingham: C'est un collègue et ami de longue date.

M. Charlie Angus: D'accord. Travaille-t-il pour AggregateIQ?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: Quel rôle y joue-t-il?

M. Zackary Massingham: Il agit à titre de ressource contractuelle en matière de développement.

M. Charlie Angus: Est-il intervenu de quelque manière que ce soit dans le dossier du Brexit?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: D'accord. On nous avait laissé croire que seuls vous et Jeff étiez concernés, mais Chris Shannon l'est aussi.

Quant à Matt Watson, c'est un mentor. Vous affirmez qu'il ne fait pas partie de la structure organisationnelle d'AggregateIQ.

M. Zackary Massingham: En effet.

M. Charlie Angus: D'accord. Auriez-vous une objection à nous remettre la structure organisationnelle d'AggregateIQ pour que nous puissions vérifier ces informations?

M. Zackary Massingham: Comme je l'ai indiqué, je vais vous la remettre.

M. Charlie Angus: Excellent.

Quel rôle Chris Shannon a-t-il joué dans la campagne du Brexit avec BeLeave ou Vote Leave?

M. Zackary Massingham: Il a agi à titre de développeur, et seulement pour Vote Leave. Il n'a pas travaillé pour BeLeave.

M. Charlie Angus: Pardonnez-moi, il a travaillé seulement pour qui?

M. Zackary Massingham: Pour Vote Leave.

M. Charlie Angus: D'accord.

M. Zackary Massingham: Il n'a pas travaillé pour BeLeave.

M. Charlie Angus: Rencontrez-vous vos actionnaires?

M. Zackary Massingham: Nous nous rencontrons une fois par année.

M. Charlie Angus: D'accord. Combien d'actionnaires comptez-vous?

M. Zackary Massingham: Nous en avons trois.

M. Charlie Angus: Et qui sont ces actionnaires?

M. Zackary Massingham: Moi, Jeff Silvester et M. Shannon.

M. Charlie Angus: D'accord. Savez-vous si M. Shannon a lu les rapports de la commissaire à l'information et de la commission électorale du Royaume-Uni?

● (1200)

M. Zackary Massingham: Je ne saurais le dire.

M. Charlie Angus: D'accord, mais en tant que directeur général...

Avant de terminer, je veux simplement... Je peine à comprendre comment 1 million de dollars canadiens a été dépensé en six jours dans le cadre de la campagne BeLeave. La commission a clairement indiqué que BeLeave n'a pas fait de publicité, et vous dites que vous avez publié des publicités. La commission considère que cette manoeuvre a servi aux fins de blanchiment d'argent afin de contourner la loi.

Si vous faisiez de la publicité, avez-vous publié celles de Vote Leave avec l'argent de BeLeave?

M. Zackary Massingham: Non.

Tous les budgets et les comptes relatifs à la publicité étaient distincts. Chacun avait ses propres fonds.

M. Charlie Angus: D'accord, merci.

Le président: Merci, monsieur Angus.

Nous allons maintenant entamer un nouveau tour, en commençant par Mme Vanderbeld.

Mme Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

Je me préoccupe beaucoup du fait que vous faites des affirmations dans votre témoignage, puis, quand les preuves montrent qu'elles sont inexactes, vous modifiez vos propos, tout en n'étant toujours pas très prolixe.

Par exemple, quand j'ai interrogé M. Silvester au sujet des profils psychosociaux utilisés pour cibler les publicités et lui ai demandé si AIQ possédait toujours ces renseignements ou ces résultats dans ses bases de données, il m'a répondu qu'AIQ n'était pas une entreprise de données et qu'elle n'avait donc aucun intérêt à garder ces renseignements.

Or, la commissaire à l'information du Royaume-Uni a délivré un avis d'exécution vous intimant de cesser de manipuler les données de citoyens britanniques; nous avons donc la certitude que vous manipulez les données. Vous avez déclaré aujourd'hui qu'il s'agissait des données de SCL, mais que vous n'avez absolument aucune idée de la source de ces données.

Êtes-vous ou étiez-vous en possession de grandes quantités de données incluant des renseignements quelconques, qu'il s'agisse de classements ou d'autres informations, résultant des failles de sécurité de Facebook?

M. Zackary Massingham: Je ne pourrais dire avec certitude qu'elles venaient de failles de sécurité de Facebook.

Je sais que SCL a travaillé avec un certain nombre de vendeurs de données et a créé son propre modèle pour constituer un jeu de données qui serait utilisé sur la plateforme Ripon elle-même.

Pour ce qui est du malheureux avis d'exécution de la commissaire à l'information, tout ce qu'il y avait, c'était un millier d'adresses de courrier électronique, sans cote ou rien de tel. Il y avait peut-être un nom et une adresse, et c'était tout. Juste pour que vous compreniez ce qu'il en est, rien de tout cela ne concernait un client effectuant un référendum.

Mme Anita Vandenbeld: Je veux en revenir à votre modèle d'affaires, car si tout ce que vous faites, c'est utiliser des adresses de courrier électronique, les mettre sur Facebook et cibler des publicités, vous recevez 1 million de dollars simplement pour publier des publicités sur Facebook, une tâche que n'importe quel stagiaire pourrait accomplir.

Or, aujourd'hui, il a été prouvé, comme le Royaume-Uni l'a indiqué, qu'aucune publicité n'a été publiée pour BeLeave. Corrigez-moi si je me trompe, mais je vous ai entendu dire plus tôt que vous avez demandé à Facebook de rendre l'argent.

M. Zackary Massingham: Je faisais un bon en arrière dans le temps, au moment où nous étions avec SCL au cours des élections de mi-mandat aux États-Unis. SCL avait fourni un budget de publicité pour ses clients. Ce budget ne pouvant pas être dépensé pendant la campagne, SCL nous a demandé de retourner l'argent.

Comme nous avions rendu l'argent à SCL, nous avons demandé à Facebook...

Mme Anita Vandenbeld: Nous parlons précisément de BeLeave. Selon la commission électorale du Royaume-Uni, BeLeave n'a jamais fait de publicité; pourtant, vous affirmez avoir utilisé ce million de dollars pour publier des publicités pour cette campagne. Ce n'est pas ce dont vous parliez quand vous avez demandé à Facebook de retourner l'argent. Vous dites toujours que vous avez publié des publicités.

M. Zackary Massingham: Ce n'est pas ce dont je parle.

Mme Anita Vandenbeld: D'accord. Il y a là une autre contradiction avec d'autres preuves; il semble qu'une tendance se dessine à cet égard.

M. Zackary Massingham: Le rapport de Facebook que j'ai vu indique que BeLeave, par l'entremise de son compte de publicité, a publié des publicités; voilà pourquoi je ne comprends pas du tout comment les autres organismes de réglementation peuvent interpréter les faits autrement.

Mme Anita Vandenbeld: D'accord.

Vous avez indiqué que vous ne disposez d'aucune preuve de coordination entre Vote Leave et BeLeave. Pourtant, il ne manque pas de preuves, auxquelles nous avons accès ici, montrant qu'en fait, vous aviez ces preuves. Vous avez tenu des réunions et participé à des séances stratégiques. À cela s'ajoutent le canal Slack et Google Drive. Mais quand vous répondiez aux questions de mon collègue, vous avez affirmé que vous n'aviez aucune preuve.

Je vous poserai une question fort simple: savez-vous si de l'argent ou des données ont circulé entre Vote Leave et BeLeave?

● (1205)

M. Zackary Massingham: Non, à part le don que Vote Leave a fait à BeLeave.

Mme Anita Vandenbeld: Vous n'avez donc pas eu conscience que ces deux entités aient coordonné leurs activités et transféré des données, et n'avez pas pris part à de telles manoeuvres.

M. Zackary Massingham: À ce que j'ai vu, ces deux organisations n'ont pas transféré de données.

Mme Anita Vandenbeld: Je vais partager mon temps avec M. Saini.

M. Raj Saini: Monsieur Massingham, je vais vous poser des questions très simples, qui ne concernent en rien les sujets dont nous discutons. Je veux avoir une idée de votre rôle.

Vous et M. Silvester avez lancé cette entreprise. Est-ce vrai?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Raj Saini: Vous en êtes les deux seuls principaux acteurs.

M. Zackary Massingham: En effet.

M. Raj Saini: Quelles sont les qualifications de M. Silvester? Possède-t-il une éducation postsecondaire?

M. Zackary Massingham: Je pense que oui.

M. Raj Saini: Qu'a-t-il étudié?

M. Zackary Massingham: Il a étudié en génie.

M. Raj Saini: Quelles sont vos qualifications? Quelles études postsecondaires avez-vous accomplies?

M. Zackary Massingham: J'ai une formation en affaires.

M. Raj Saini: Vous auriez donc suivi des cours sur les contrats, les finances, la comptabilité, le marketing et tout ce qui concerne les affaires en général.

M. Zackary Massingham: C'est exact.

M. Raj Saini: Vous possédez une formation en affaires et M. Silvester a une formation en génie informatique; vous décidez donc de lancer une entreprise.

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Raj Saini: Quel est le titre de M. Silvester dans cette entreprise?

M. Zackary Massingham: Il est chef de l'exploitation.

M. Raj Saini: Et quel est le vôtre?

M. Zackary Massingham: Je suis directeur général.

M. Raj Saini: Quand vous recevez un contrat d'un client, que vous travailliez directement ou indirectement avec lui, qui analyse ce contrat?

Dites-moi si je me trompe. On vous demande d'accomplir une tâche, laquelle concernerait le génie, la programmation informatique ou autre chose. C'est donc M. Silvester qui analyserait le document. Il vous dirait: « Regarde, Zack, je pense que nous pouvons faire le travail. » Vous évalueriez l'ampleur de la tâche et répondriez au client que vous pouvez faire le travail, à un prix donné.

Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Pour l'essentiel, oui.

M. Raj Saini: Quel était votre rôle, alors? Quand vous dites « pour l'essentiel », je veux savoir quel était votre rôle au sein de l'entreprise.

M. Zackary Massingham: Du point de vue de la logistique, je m'occupais des outils, vérifiant ce qu'ils devraient coûter, examinant les articles comparables, effectuant des recherches sur le marché, cherchant à comprendre les besoins du client, puis ceux des utilisateurs, afin de faciliter l'utilisation du produit ou du service par la suite...

M. Raj Saini: Vous étiez donc celui qui traitait directement avec le client.

M. Zackary Massingham: Du point de vue des ventes, oui.

M. Raj Saini: Quand on vous demande d'accomplir une tâche et que vous en connaissez l'ampleur, en analysez-vous la valeur ou l'objectif afin de savoir à quoi elle servira, ou faites-vous simplement ce que le client vous demande, et voilà votre prix?

Je vous ai demandé plus tôt si vous saviez si du travail était effectué en Ukraine. M. Sylvester a indiqué que vous avez fait du travail à Trinidad et au Nigeria. Quand vous recevez un contrat afin d'effectuer un travail, que ce soit directement ou indirectement, l'analysez-vous pour savoir où ce travail s'effectuera ou est-ce un élément auquel vous ne pensez pas?

M. Zackary Massingham: Nous y pensons certainement.

M. Raj Saini: Quand je vous ai demandé si vous faisiez du travail en Ukraine, vous avez répondu non. Vous n'avez aucun employé qui travaille dans ce pays. Est-ce vrai?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Raj Saini: Vous travaillez donc indirectement...

Le président: M. Saini, vous avez dépassé votre temps d'une minute; je dois donc vous interrompre. Ce sont d'excellentes questions, toutefois.

Monsieur Gourde, vous disposez de sept minutes.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Monsieur Massingham, je vais vous lancer quelques fleurs, parce que votre entreprise offre tout de même des services à l'international. Le Canada est un petit pays, mais vous avez quand même développé un genre d'outil qui permet à votre entreprise d'offrir des services à un territoire comme la Grande-Bretagne, et peut-être ailleurs également. C'est vous qui pourriez nous le dire.

Votre entreprise est un modèle de réussite sur le plan du marketing. Des compagnies de la Grande-Bretagne auraient certainement pu offrir les mêmes services que vous. De quelle façon avez-vous réussi à pénétrer le marché de la Grande-Bretagne et à offrir vos services?

Vous avez pu vous démarquer pour réussir à obtenir ces contrats. Vous avez donc dû offrir quelque chose de plus à vos clients, une valeur ajoutée.

● (1210)

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Je pense que nous avons été extraordinairement chanceux d'avoir eu les occasions qui nous ont été présentées. Nous avons travaillé avec des gens vraiment formidables qui sont passés de campagne en campagne. C'est réellement grâce au bouche-à-oreille que nous nous faisons connaître. Le milieu des campagnes est très restreint, comme vous le savez tous. Nous avons constitué une excellente équipe qui offre à nos clients du travail et des résultats remarquables.

À part le bouche-à-oreille, nous ne faisons pas vraiment d'autre publicité. En ce qui concerne le Royaume-Uni, notamment, je ferais remarquer que nous n'y avons pas le moindre client actuellement.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: C'est donc grâce au bouche à oreille et à des connaissances.

Parmi ces connaissances, des personnes du Royaume-Uni pourraient-elles avoir fait des stages au Canada, lors d'élections canadiennes, et les références de ces personnes auraient-elles pu vous amener à pénétrer ce marché?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Je ne le crois pas.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Vous venez de dire tout à fait le contraire, que c'était grâce à des connaissances et au bouche à oreille. Ces gens vous connaissaient pour savoir que vos services avaient une valeur ajoutée dont ils devaient avoir besoin.

Tout à l'heure, vous avez dit que c'étaient des logiciels et que c'était relativement simple: des noms, des adresses, des numéros de téléphone et des réponses par « oui » ou par « non » à des questions comme « êtes-vous pour ou contre ».

Dans tous les pays démocratiques, cela existe maintenant lors des élections.

Cependant, dans votre offre de services, vous aviez quelque chose de plus dont ils avaient besoin. Ce « plus » a été recommandé ou vous êtes allés les voir directement. Quel était ce « plus »?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: C'est simplement que nous travaillons fort. J'ai dit non parce que je ne pouvais pas penser à quelqu'un avec qui nous avions travaillé au Canada. Si vous m'aviez demandé si nous avions travaillé avec quelqu'un en Amérique, je vous aurais dit oui, car le nombre de personnes et l'ampleur du travail que nous avons réalisé sont très différents entre l'Amérique et le Canada.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Les outils informatiques américains sont-ils plus à l'avant-garde que ce qui peut exister ailleurs dans le monde?

Y avez-vous eu accès ou avez-vous pu développer certains outils avec les Américains, ce que le marché canadien ne vous aurait pas permis de faire, compte tenu qu'il y a moins d'argent disponible pour faire du développement et obtenir des contrats?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Oui, et juste pour en dire un peu plus à ce sujet, c'est tout simplement une question d'envergure. En Amérique, on peut joindre une audience bien plus vaste et on peut voir des choses et travailler à des tâches bien plus rapidement que ne le permettraient les pratiques de campagne au Canada, au Royaume-Uni ou ailleurs dans le monde. Il est certain qu'en Amérique, on a bien plus d'occasions d'exploiter cette envergure, ce qui nous permet de collaborer avec d'autres personnes qui peuvent voir comment nous travaillons et comment nous les aidons, et ces personnes nous mettent souvent en rapport avec d'autres campagnes.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Les outils qu'a développés votre compagnie sont-ils des répliques d'outils qui existent aux États-Unis, ou avez-vous eu des contrats qui vous ont permis de développer certains outils à l'avant-garde de ce qui existait déjà aux États-Unis?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Non, je ne pense pas.

Comme nous fournissons des solutions à des campagnes, nous examinons une panoplie d'outils. Si celui que nous offrons n'est peut-être pas le meilleur, nous aiderons certainement nos clients à utiliser autre chose, car ce qui importe, c'est la victoire; ils doivent pouvoir utiliser l'outil, la stratégie ou l'application de sollicitation le mieux possible avec leurs bénévoles et leur personnel pour pouvoir joindre le plus grand nombre de personnes possible.

● (1215)

[*Français*]

M. Jacques Gourde: J'ai une dernière question à vous poser. Il me reste une minute.

Pour ce qui est du fameux contrat de 1 million de dollars, cela peut être beaucoup ou peu d'argent, selon les services offerts.

À un côté de la campagne qui veut absolument gagner et qui est prêt à tout pour y arriver, avec 1 million de dollars, qu'est-ce que vous avez pu offrir comme services, qui ont duré deux ou trois jours?

Est-ce que ces personnes ont trop payé pour les services que vous auriez rendus?

[*Traduction*]

M. Zackary Massingham: Je ne pense pas qu'elles aient trop payé.

La somme d'un million de dollars a en grande partie servi à acheter des dizaines de millions de publicités en ligne pour BeLeave.

[*Français*]

M. Jacques Gourde: Merci.

[*Traduction*]

Le président: Merci, monsieur Gourde.

M. Angus a maintenant la parole pour sept minutes.

M. Charlie Angus: Merci, monsieur Massingham.

Je vous remercie d'avoir expliqué la structure organisationnelle de l'entreprise et le rôle de Chris Shannon, dont vous dites qu'il est votre troisième partenaire. Vous affirmez que Matt Watson ne fait pas partie de la structure organisationnelle d'AggregateIQ. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: C'est exact.

M. Charlie Angus: D'accord. Vous avez dit qu'il vous avait servi de mentor.

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: A-t-il joué un rôle dans la création d'AggregateIQ?

M. Zackary Massingham: Non. Jeff et moi avons fondé AggregateIQ.

M. Charlie Angus: Matt n'est donc pas lié à l'entreprise.

M. Zackary Massingham: Non, mis à part le fait qu'il m'a servi de mentor.

M. Charlie Angus: Qui est Hunter Watson?

M. Zackary Massingham: C'est le fils de Matthew.

M. Charlie Angus: Hunter Watson est le fils de Matt.

M. Zackary Massingham: C'est exact.

M. Charlie Angus: Hunter Watson fait-il partie d'AggregateIQ?

M. Zackary Massingham: Non. Il a fait un stage coopératif chez nous.

M. Charlie Angus: Il a fait un stage coopératif. A-t-il accès à la base de données d'AIQ?

M. Zackary Massingham: [*Difficultés techniques*]

M. Charlie Angus: Hop!

Des voix: Ha, ha!

M. Charlie Angus: Maudit sois-tu, Poutine!

Le président: Nous allons suspendre la séance pendant une minute, le temps de rétablir la connexion.

Si vous avez besoin d'une courte pause, nous allons même vous accorder quelques minutes.

• _____ (Pause) _____

•

• (1220)

Le président: Nous reprenons.

Monsieur Angus, vous avez seulement utilisé une minute de votre temps de parole. Vous pouvez donc continuer.

M. Charlie Angus: Merci.

Ravi de vous revoir, monsieur Massingham. Nous avons eu très peur de vous avoir perdu.

M. Zackary Massingham: Merci.

M. Charlie Angus: Nous parlions de Hunter Watson, qui est dans la base de données d'AggregateIQ. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Que voulez-vous dire par la base de données?

M. Charlie Angus: Eh bien, Hunter Watson est une des personnes qui a accès à la base de données d'AggregateIQ. N'est-ce pas exact?

M. Zackary Massingham: Parlez-vous de Gitlab?

M. Charlie Angus: Je ne suis pas technologue.

M. Zackary Massingham: Moi non plus.

M. Charlie Angus: Mon travail consiste à faire rétablir le courant chez Mme Brady le matin à la suite d'une panne.

Je veux juste m'informer sur le serveur de votre entreprise, celui qui était accessible et qui a causé le problème avec Facebook. Hunter Watson a accès à ce serveur. Est-ce exact?

• (1225)

M. Zackary Massingham: Sans doute, oui. Il a fait un stage coopératif chez nous.

M. Charlie Angus: D'accord.

Matt Watson a-t-il déjà été un de vos actionnaires?

M. Zackary Massingham: Oui.

M. Charlie Angus: D'accord, donc il a été un de vos actionnaires.

M. Zackary Massingham: Oui, mais il ne l'est plus.

M. Charlie Angus: Quand a-t-il cessé de l'être?

M. Zackary Massingham: Je n'ai pas la date exacte, mais je suis sûr qu'elle se trouve dans le document que je vous ai transmis.

M. Charlie Angus: D'accord, mais vous étiez seulement quatre. Il y avait vous, Chris Shannon, Jeff Silvester et Matt Watson. Un des quatre est parti. Quand est-il parti?

M. Zackary Massingham: Je ne suis pas certain de la date, mais je suis sûr qu'elle est dans le document que nous vous avons fourni.

M. Charlie Angus: Juste à titre d'information, êtes-vous seul dans la pièce? Est-ce que quelqu'un vous guide? Y a-t-il quelqu'un avec vous?

M. Zackary Massingham: Oui, mon avocate est ici.

M. Charlie Angus: D'accord.

Jeff Silvester est-il là?

M. Zackary Massingham: Oui, il l'est.

M. Charlie Angus: D'accord, très bien.

M. Shannon est-il là?

M. Zackary Massingham: Non, il ne l'est pas.

M. Charlie Angus: D'accord, très bien.

Je suis curieux. En juillet 2017, vous avez répondu à la demande de renseignements d'un journaliste visant un contrat entre Vote Leave et votre entreprise, AggregateIQ. Vous avez demandé une exemption parce que votre contrat avec Vote Leave contenait des « modalités particulières » et vous craigniez qu'il diffère d'autres contrats, ce qui aurait pu avoir des répercussions sur vos ententes commerciales avec d'autres clients. Quelles étaient les modalités particulières de votre contrat avec Vote Leave?

M. Zackary Massingham: Je suis désolé. Pouvez-vous me donner un coup de main? Je suis juste un peu...

M. Charlie Angus: Oui.

En juillet 2017, un journaliste a demandé d'avoir accès au contrat. Vous avez tenté d'obtenir une exemption en vertu des lois britanniques sur l'accès à l'information, parce que vous craigniez que le contrat vous nuise sur le plan concurrentiel, car les tarifs établis en fonction de modalités particulières pourraient différer de ceux offerts à d'autres clients, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les ententes commerciales avec d'autres clients. Le contrat avec Vote Leave contenait-il des modalités particulières?

M. Zackary Massingham: Les tarifs sont établis en fonction de l'étendue des travaux que nous entreprenons pour chacun de nos clients.

M. Charlie Angus: La présence de modalités précises et différentes pourrait avoir une incidence sur votre viabilité commerciale. Quelles étaient les modalités particulières de votre contrat avec Vote Leave?

M. Zackary Massingham: Simplement ce qui a été facturé. Il n'y a rien de particulier. C'est seulement le chiffre.

M. Charlie Angus: D'accord. Dans le même échange de courriels, vous avez remercié Dominic Cummings de Vote Leave de vous avoir aidé rapidement. Qu'a-t-il fait pour vous aider rapidement par rapport à la demande d'accès au contrat?

M. Zackary Massingham: Je ne suis pas certain.

M. Charlie Angus: Il vous a aidé rapidement. Vous avez demandé de l'aide. Cela concernait la demande d'accès à l'information déposée par un journaliste pour obtenir le contrat. Qu'a fait Dominic Cummings pour vous aider rapidement? Vous a-t-il fourni les termes de la réponse concernant les modalités particulières?

M. Zackary Massingham: Non, je ne crois pas, et je ne me rappelle pas non plus ce que j'aurais pu lui demander.

M. Charlie Angus: D'accord. Je ne veux pas que nous continuions à nous enfoncer dans des trous noirs. Nous avons d'autres sujets à traiter.

Si nous vous demandons de nous fournir le contrat entre Vote Leave et BeLeave, serez-vous prêt à accéder à notre demande?

M. Zackary Massingham: Pardon, le contrat entre Vote Leave et BeLeave?

M. Charlie Angus: Le contrat que vous avez conclu avec Vote Leave et celui que vous avez passé avec BeLeave. Seriez-vous prêt à les transmettre au Comité?

M. Zackary Massingham: Oui, je crois que nous pouvons vous donner tout ce que nous avons.

M. Charlie Angus: Très bien.

Je résume la situation: deux rapports indépendants ont conclu qu'il y a eu une violation de la loi électorale britannique, une violation grave ayant ébranlé le référendum sur le Brexit, qui continue à causer des perturbations économiques et sociales au Royaume-Uni. Nous savons qu'il y a eu de la coordination entre les deux campagnes; c'est prouvé. Il y a la chaîne Slack entre BeLeave et Vote Leave. Il y a le Google Drive partagé par les deux campagnes. Vous êtes impliqué dans ces deux affaires. Il y a eu un transfert de fonds entre les deux campagnes; vous êtes impliqué là-dedans aussi. Il y a eu des réunions entre les deux campagnes, et vous y avez participé. C'est Mark Gettleson, un des membres clés de Vote Leave, qui vous a mis en relation avec BeLeave.

Pourtant, vous prétendez ignorer comment la coordination aurait pu aller à l'encontre de la loi. Cela a placé votre entreprise dans une situation vulnérable sur le plan juridique.

Étant donné l'importance des sommes en jeu, ne pensez-vous pas que vous auriez dû faire preuve de diligence raisonnable?

M. Zackary Massingham: Juste pour vous corriger, Mark Gettleson nous a mis en relation avec Vote Leave, et c'est tout ce qu'il a fait.

M. Charlie Angus: C'est tout ce qu'il a fait. Même si on laisse tomber ce détail-là, toutes les autres choses qui ont été trouvées, les deux... Là où il y a eu coordination illégale, on trouve AggregateIQ. Vous dites que vous n'en aviez pas connaissance.

Christopher Wylie a déclaré qu'AggregateIQ avait « hérité [...] de la culture de mépris total de la loi de ces entreprises ». Toujours selon Chris Wylie, Jeff Silvester aurait déclaré qu'il n'y avait pas de signatures et que c'était un fait connu que ce que vous faisiez était illégal. Pourtant, selon ce que vous nous dites, soit vous êtes les personnes les plus naïves qui aient vu le jour sur cette planète et vous êtes partis de l'argent plein les poches au milieu d'une campagne illégale, soit vous mentez.

Mettons un terme à cette affaire; vous êtes protégé ici, monsieur Massingham. Votre témoignage ne peut pas être utilisé contre vous dans une instance judiciaire.

Vous avez placé vos actionnaires et votre entreprise dans une position vulnérable sur le plan juridique. Si c'était à refaire... Qu'allez-vous nous dire?

● (1230)

M. Zackary Massingham: À l'époque, la commission électorale a avisé Vote Leave que le don était autorisé. Depuis, elle a conclu qu'il ne l'était pas. Je sais que l'argent est encore...

M. Charlie Angus: Elle n'a pas conclu qu'il n'était pas autorisé. Elle a déclaré qu'il y avait de la coordination et des activités illégales entre les deux campagnes, et que vous étiez l'intermédiaire. Voilà ce qu'elle a conclu.

M. Zackary Massingham: Je suis désolé, je...

M. Charlie Angus: Elle n'a pas changé d'avis. Elle a dit que ce qui était illégal, c'était la coordination, et vous êtes le lien entre les deux.

M. Zackary Massingham: Je vous assure que nous n'avons vu aucune preuve de coordination entre les deux organisations.

Le président: Merci, monsieur Angus. Je vous ai donné un peu plus de temps à cause de la pause.

J'ai juste une question pour vous, monsieur Massingham. Qui est avec vous dans la pièce en ce moment?

M. Zackary Massingham: Michelle, notre avocate, et Jeff Silvester.

Le président: D'accord. Est-ce que ce sont les seules personnes qui sont avec vous?

M. Zackary Massingham: Oui.

Le président: Dans quel édifice se trouve la pièce où vous êtes? Où êtes-vous en ce moment?

M. Zackary Massingham: À Vancouver, dans le cabinet de notre avocate.

Le président: D'accord, merci.

Le prochain intervenant est M. Picard. Vous avez sept minutes.

M. Michel Picard (Montarville, Lib.): Merci. Je m'appelle Mike.

Oublions les commentaires et les impressions des tiers et concentrons-nous sur votre force: le développement de logiciels. Vous nous avez expliqué que le produit que vous avez créé est comparable à un logiciel de GRC. Il existe de nombreux produits de ce genre sur le marché. Les produits de GRC vendus sur le marché ressemblent-ils à des outils de type SAP, qui permettent d'adapter les fonctionnalités aux besoins du client, ou sont-ils trop limités pour répondre aux besoins de vos clients, ce qui explique pourquoi vous avez dû créer votre propre logiciel?

M. Zackary Massingham: Nous avons constaté, en travaillant avec les organisations, que l'étendue des travaux change parfois rapidement en fonction de nouveaux outils qu'elles veulent utiliser. Il est donc avantageux d'avoir un système ouvert qui peut intégrer d'autres produits, d'autres outils ou d'autres services.

M. Michel Picard: Quels sont les plus gros changements que vous pouvez me donner comme exemples? Au bout du compte, en marketing, vous devez connaître peut-être — dans aucun ordre précis de priorité ou d'importance — les noms, les adresses, les lieux de résidence, les livres que les gens lisent et d'autres choses du genre. Y a-t-il des éléments importants que les outils offerts actuellement sur le marché ne peuvent pas fournir?

M. Zackary Massingham: Pardon, pouvez-vous clarifier votre question?

M. Michel Picard: Eh bien, par exemple... D'accord, je vais poser la question autrement. Pourquoi n'avez-vous pas pris un produit de GRC déjà offert sur le marché et ne l'avez-vous pas simplement ajusté en fonction des besoins de votre client?

M. Zackary Massingham: Nous avons déjà procédé de cette façon. C'est ce que nous avons fait à Trinité-et-Tobago. Nous nous sommes servis d'un produit basé sur CiviCRM, un logiciel ouvert.

Nous avons aussi proposé à des clients d'employer NationBuilder parce que c'est un logiciel formidable que les bénévoles peuvent utiliser assez facilement. Toutefois, les rapports produits par NationBuilder laissent beaucoup à désirer; c'est pourquoi certains clients demandent d'autres outils de production de rapports.

Aussi, certaines campagnes utilisent encore du papier. Les campagnes varient selon les bénévoles et les employés impliqués. Notre rôle est d'aider les campagnes et leur personnel à prendre des décisions éclairées relativement à la technologie, ainsi qu'à choisir les outils qui correspondent à leurs stratégies de mobilisation et à leurs ressources.

● (1235)

M. Michel Picard: Avez-vous adapté un produit déjà offert sur le marché ou êtes-vous partis de zéro, en vous basant sur des codes connus, pour créer votre propre logiciel, qui peut ressembler à ceux qui existent déjà, mais qui comprend votre touche personnelle?

M. Zackary Massingham: Pour certains produits que nous avons créés, oui, nous nous sommes certainement inspirés des leçons que nous avons tirées de notre utilisation d'autres produits offerts sur le marché et...

M. Michel Picard: Comment définissez-vous votre touche personnelle? Qui décide quel type de touche personnelle ajouter au logiciel que vous créez? Vous ne vous basez pas sur des modes passagères. Vous devez ajouter les fonctions dont le client a réellement besoin, ou vous devez au moins faire en sorte que ce que vous ajoutez au logiciel ou que l'outil que vous créez vous-mêmes répond exactement à l'objectif ou au besoin de votre client.

M. Zackary Massingham: Je pense que la première étape de notre processus interne de développement consiste à reconnaître les questions communes de nos clients.

M. Michel Picard: Pour y arriver, vous devez comprendre les activités de vos clients.

M. Zackary Massingham: C'est exact.

M. Michel Picard: Ainsi, en comprenant les activités de vos clients, vous comprenez aussi l'usage qui sera fait du produit fini que vous leur fournirez. Vous comprenez ce qu'ils feront avec.

M. Zackary Massingham: Nous comprenons aussi l'expérience que les utilisateurs vivent en l'employant.

M. Michel Picard: Pouvez-vous résumer quel genre d'entente ou de clause vous incluez dans vos contrats pour vous protéger — pas les autres, mais vous — contre l'usage fautif ou abusif de votre produit?

M. Zackary Massingham: Quel produit? N'importe lequel?

M. Michel Picard: Oui. Vous donnez votre outil à quelqu'un. Si vous me vendez un marteau et je l'utilise pour frapper des gens dans la rue, vous n'aimerez pas être associé au marteau que vous m'avez vendu.

M. Zackary Massingham: C'est vrai.

Je le répète, les outils que nous avons conçus et pour lesquels nous avons obtenu une licence sont plutôt génériques. Ce qui ajoute de la valeur, c'est la façon de les implémenter, de les adapter à chaque client. C'est l'ensemble de la solution qui ajoute de la valeur. Inclure une clause dans un contrat pour un outil générique, comme un marteau — à ma connaissance, nos documents ne contiennent rien de tel.

M. Michel Picard: Pour ce qui concerne le Brexit, décririez-vous les outils que vous avez vendus à Vote Leave ou à d'autres groupes comme étant très génériques?

M. Zackary Massingham: Nous n'avons fourni aucun outil à cette organisation. Nous avons fourni des services de publicité à Vote Leave et nous l'avons aidée un peu dans l'élaboration de son propre outil, qu'elle avait commencé à mettre au point depuis longtemps déjà.

M. Michel Picard: Alors, il est juste de dire qu'en élaborant l'outil conformément aux exigences précises de votre client, vous l'accompagnez dans ce processus, conformément à votre compréhension de ce qu'il souhaite et de ce qu'il vise.

M. Zackary Massingham: Oui, je crois qu'il y a un apprentissage de part et d'autre. On part de ce qu'il croit vouloir, mais dans la réalité, les utilisateurs doivent être en mesure d'utiliser cet outil. Les bénévoles doivent pouvoir enregistrer leurs contributions.

M. Michel Picard: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Picard.

La parole est maintenant à M. Kent, pour cinq minutes.

L'hon. Peter Kent: Je vous remercie.

Monsieur Massingham, j'aimerais revenir au rapport de l'enquête menée par le Parlement britannique et à l'élément d'information qui contribue à élargir notre discussion. On peut lire ceci dans le rapport:

> Nous avons également trouvé des preuves qu'AIQ a utilisé un outil permettant d'effacer des données des profils d'utilisateurs de LinkedIn. L'application en question imite le comportement humain en ligne en effectuant des recherches dans les profils d'utilisateurs de LinkedIn et en effaçant leurs contacts et tous leurs renseignements, comme leur lieu de travail et leur titre de poste.

Est-ce exact?

● (1240)

M. Zackary Massingham: Pouvez-vous répéter le début de votre question?

L'hon. Peter Kent: Eh bien, le comité parlementaire britannique affirme détenir des preuves — et j'imagine qu'on en saura davantage à ce sujet, car l'enquête se poursuit et le rapport final sera présenté cet automne — « qu'AIQ a utilisé un outil permettant d'effacer des données des profils d'utilisateurs de LinkedIn. » Ensuite, on peut lire que l'application en question imite le comportement humain en ligne en effectuant des recherches dans les profils d'utilisateurs de LinkedIn et en effaçant leurs contacts, l'information concernant leur lieu de travail et d'autres renseignements personnels.

Avez-vous procédé à l'élaboration de cette application?

M. Zackary Massingham: Je ne crois pas, mais Jeff serait probablement la meilleure personne pour vous dire quels outils font partie du répertoire d'AIQ.

Je sais que le répertoire d'AIQ comporte un certain nombre d'outils en cours d'élaboration ou des outils à code source ouvert qui ont été créés, dont nous voulons faire l'expérience, notamment. Je ne pourrais pas vous parler des fonctions particulières de l'application dont vous...

L'hon. Peter Kent: Mais votre entreprise travaille sur la collecte de données dans les médias sociaux.

M. Zackary Massingham: Non.

L'hon. Peter Kent: C'est ce que semble avoir conclu le comité parlementaire britannique.

M. Zackary Massingham: Je crois que c'est une mauvaise interprétation de ce qu'on fait.

L'hon. Peter Kent: D'accord. Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Kent.

Nous passons maintenant au dernier intervenant de la journée, M. Erskine-Smith.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je ne vais pas vous demander cette fois-ci ce que vous avez lu.

Prenons par exemple la campagne Vote Leave. Lorsque vous recevez de l'information, sous quelle forme se présente-t-elle? Vous avez mentionné qu'il ne s'agit pas d'information brute provenant de Facebook.

M. Zackary Massingham: De façon générale ou...?

M. Nathaniel Erskine-Smith: Dans ce cas précis.

M. Zackary Massingham: Durant la campagne Vote Leave? Aux fins de la publicité?

M. Nathaniel Erskine-Smith: N'est-ce pas ce que vous faites?

M. Zackary Massingham: Oui. J'essaie seulement de répondre à la question du mieux que je peux.

Dans les cas où des renseignements concernant des partisans ont peut-être été transférés, il s'agissait potentiellement de fichiers Excel, mais ils étaient destinés seulement à un très petit nombre de personnes.

Lorsque l'organisme nous a demandé de l'aider à élaborer sa base de données, je crois que le transfert s'effectuait sous une autre forme. Je ne suis même pas certain qu'il y avait un transfert. Il se peut tout simplement qu'on ait permis à mes employés d'avoir accès aux serveurs. Je crois que Jeff pourrait vous en parler.

M. Nathaniel Erskine-Smith: En me disant que vous aviez accès aux serveurs, vous ne me dites pas sous quelle forme l'information était présentée. Vous ne répondez pas du tout à la question.

D'accord. Est-ce que vous faites quoi que ce soit...? Dans le cas de Vote Leave, avez-vous demandé si les données qui vous étaient communiquées pour votre travail, pour la publicité, avaient été obtenues de façon légale?

M. Zackary Massingham: Les données que nous avons vues...

M. Nathaniel Erskine-Smith: Non, ce n'est pas ça. Avez-vous demandé aux représentants de Vote Leave si l'information avait été obtenue de façon légale?

M. Zackary Massingham: Jeff l'a demandé, en effet.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Jeff l'a demandé. D'accord.

Est-ce habituel? Est-ce que chaque fois vous demandez si l'information a été obtenue légalement et si l'organisme a le droit de l'utiliser?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord.

Je vais céder le reste de mon temps à M. Baylis.

M. Frank Baylis: Monsieur Massingham, lorsque vous parliez à M. Angus, vous avez affirmé avoir en effet conçu de la publicité pour Vote Leave et avoir dépensé cette somme d'un million de dollars.

J'aimerais que vous nous donniez des détails exacts sur les sommes que vous avez dépensées. Quel montant vous a été attribué par Vote Leave? Combien avez-vous dépensé pour la publicité, et quel a été votre profit? Avez-vous ces renseignements?

● (1245)

M. Zackary Massingham: Je devrais être en mesure de les rassembler pour vous.

M. Frank Baylis: D'accord.

J'aimerais aussi savoir, pour les exercices financiers 2015 et 2016, quel a été votre revenu global et quels ont été vos profits. J'aimerais aussi savoir quel pourcentage de cet argent est lié à Vote Leave et à BeLeave.

M. Zackary Massingham: Nous allons vérifier cela.

M. Frank Baylis: Pardon?

M. Zackary Massingham: D'accord.

M. Frank Baylis: Je vous remercie.

Avez-vous déjà mis sur pied un clavardoir dans Slack dans le cadre de votre travail pour Vote Leave ou BeLeave?

M. Zackary Massingham: Oui, dans le cadre de mon travail avec Vote Leave.

M. Frank Baylis: D'accord.

Avez-vous mis sur pied un clavardoir dans Facebook également?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Frank Baylis: Avez-vous créé un Google Drive pour communiquer des données?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Frank Baylis: Il n'y avait pas...

M. Zackary Massingham: Je ne crois pas.

M. Frank Baylis: Pardon?

M. Zackary Massingham: Je ne crois pas.

M. Frank Baylis: Mais vous avez créé un clavardoir dans Slack. Est-ce exact?

M. Zackary Massingham: Oui, dans Slack, mais...

M. Frank Baylis: Est-ce que Vote Leave l'utilisait?

M. Zackary Massingham: Seulement le personnel de Vote Leave qui travaillait à la publicité, comme celui responsable des messages.

M. Frank Baylis: Est-ce que BeLeave l'utilisait également?

M. Zackary Massingham: Non.

M. Frank Baylis: Je veux juste être certain d'avoir bien compris.

BeLeave n'a jamais utilisé le clavardoir que vous avez mis en place.

M. Zackary Massingham: BeLeave a créé son propre clavardoir dans Slack. Nous vous avons fourni les captures d'écran à ce sujet.

M. Frank Baylis: Est-ce qu'il y avait un clavardoir dans Slack utilisé à la fois par Vote Leave et BeLeave?

M. Zackary Massingham: Non, pas à ma connaissance.

M. Frank Baylis: Est-ce que vous participiez à un clavardoir avec BeLeave, puis à un autre clavardoir distinct avec Vote Leave?

M. Zackary Massingham: Oui, les clavardoirs étaient distincts.

M. Frank Baylis: D'accord.

J'ai une dernière question à poser. Dans l'une de vos conversations avec BeLeave, dans l'un des clavardoirs, vous avez parlé de publicité forte et de publicité douce. Que vouliez-vous dire par publicité forte?

M. Zackary Massingham: Je pense qu'il s'agit d'une publicité plus agressive...

M. Frank Baylis: Vise-t-elle davantage les électeurs âgés ou jeunes?

M. Zackary Massingham: À l'époque, elle aurait pu viser n'importe quel groupe. L'objectif était simplement de sensibiliser, mais...

M. Frank Baylis: Et qu'en est-il de la publicité douce?

M. Zackary Massingham: Pardon?

Son auditoire semblait plus réceptif à cette publicité...

M. Frank Baylis: ... l'auditoire de BeLeave.

M. Zackary Massingham: Oui, l'auditoire de BeLeave.

M. Frank Baylis: Lorsque vous avez dit à BeLeave que vous alliez laisser la publicité forte à Vote Leave, n'étiez-vous pas en train de faire de la coordination?

M. Zackary Massingham: Non.

Je crois que cette discussion a eu lieu au moment d'un accident ou d'une situation plutôt tragique au Royaume-Uni. Le conseil qui a été donné à l'époque était de simplement continuer avec le même style de publicité et d'éviter que la publicité soit trop agressive.

M. Frank Baylis: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Baylis.

Monsieur Massingham, j'ai quelques questions à vous poser.

Durant votre témoignage aujourd'hui, avez-vous à un moment ou à un autre été guidé par M. Silvester?

M. Zackary Massingham: Non.

Le président: Durant votre témoignage aujourd'hui, avez-vous à un moment ou à un autre été conseillé par M. Silvester?

M. Zackary Massingham: Non.

Le président: D'accord. J'ai une dernière question à vous poser. Nous allons examiner l'information que vous allez nous transmettre. Je vais vous donner jusqu'à lundi, 17 heures, heure normale du Pacifique, pour nous fournir les renseignements que vous avez promis de nous transmettre.

Est-ce que cela vous donne suffisamment de temps?

M. Zackary Massingham: Je crois que oui.

Le président: Cela vous donne environ trois jours.

Ce que vous allez nous présenter, à moi et au Comité, déterminera si vous ou M. Silvester devrez comparaître de nouveau. Je vous conseille de respecter cette échéance.

Encore une fois, je tiens à vous remercier d'avoir témoigné aujourd'hui devant le Comité de l'éthique.

Je vous remercie.

M. Zackary Massingham: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Nous allons faire une pause pour nous permettre de passer à huis clos pour discuter des travaux du Comité.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes
à l'adresse suivante : http://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the
following address: http://www.ourcommons.ca